



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 18 heures et 30 minutes, les délégués des EPCI formant le Syndicat Mixte DECOSSET se sont réunis en Assemblée Générale à la salle des fêtes de L'Union, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ.

Étaient présents : MMES BLEUSE, COUTTENIER, FLORENT, GENNARO, GIBERT, GOUSMAR, MAZZOLENI, MOURGUE, SUSSET, URSULE; MM. PÉRÉ, ARCÉ, ARMENIER, ATSARIAS, BAGUR, BAMIÈRE, BARBREAU, BERTORELLO, BOUCHE, BOUREAU, BRIAND, CAMALBIDE, CANDELA, CASSIGNOL, CHARRIÉ, CLABE-NAVARRÉ, COMAS, DEL COL, DESSAUX, DÉTRÉ, ESCANDE, FLORES, FONTA, FONTES, FORGUE, GALLAIS, GALONIER, LAMARQUE, LEGOURD, LUGOU, MALET, MANERO, MEDINA, OF, OUSTRI, PETRO, PUYO, RAYSSEQUIER, REULAND, ROUSSEL, SALEIL, SELLE, SERNIGUET, SIMON, SUSIGAN, VAILLANT, VERMERSCH, VIALAS

Étaient excusés : MMES CABAU, CHAPUIS-BOISSE, DIAZ, EDARD, EMERY, FRAGONAS, LACROIX, MARTI, MICOULEAU, PETIT PONTCANAL, RONCATO, TERKI, TEYRE, TIRMAN; MM. ARSEQUEL, BROT, SCHANEN, CIERCOLES, FONTES, BAUDOU, GALINIER, AUSSÉL, COMBE, MIQUEL, ARDERIU, GUYOT, CLEMENCON, TOMASI, TRAUTMANN, ZONABEND, BASELGA, BEISSEL, BOLZAN, LAHIANI, PIQUEPE, SANCHEZ

Excusés ayant donné pouvoir : MMES TOUTUT-PICARD (POUVOIR À M. BRIAND); MM. AUJOLAT (POUVOIR À M. ATSARIAS), M. DUQUESNOY (POUVOIR À M. SALEIL), M. PAGNUCCO (POUVOIR À MME SUSSET)

Secrétaire de séance : M. ROBERT MÉDINA

Date de la convocation : Mercredi 1^{er} mars 2017

D 2017-03 – Institution et Vie Politique – Composition du Bureau : vice-Présidents

L'article L5211-10 du CGCT stipule que :

« Le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. »

Avec 78 délégués, le Comité Syndical de Decoset peut désigner jusqu'à 15 vice-Présidents.

Le règlement intérieur indique que « La désignation doit permettre, si possible, la représentation de toutes les composantes de Decoset ».

Le nombre d'EPCI adhérents dans l'attente de l'adhésion de la CC des Coteaux de Bellevue est de 7.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical, à la majorité des voix (abstentions de Mmes GENNARO, MAZZOLENI et SUSSET et de MM. BRIAND, REULAND et ÇAMALBIDE)

✓ **FIXE** à 14 (quatorze) le nombre de vice-présidents

Ainsi fait à L'UNION, les jours, mois et an que dessus.

POUR COPIE CONFORME
LE PRÉSIDENT



Délégués

En exercice :	78
Présents :	58
Pouvoirs :	4
Pour :	56
Contre :	0

Accusé de réception préfecture
031-253102636-20170307-D2017-03-DE
Date de télétransmission : 13/03/2017
Date de réception préfecture : 13/03/2017